

Auto-école LABEL
 15, Place Jeanne de Laval
 49250 BEAUFORT EN VALLÉE
 Agrément E1504900150
 02.41.80.62.48
contact@autoecole-label.fr

HORAIRES D'OUVERTURE BUREAU
 (Renseignements, paiements, inscription, prise de rdv ...)

Lundi 13h30- 18h30
 Mardi 9h – 13h
 Mercredi 13h30 – 18h30
 Jeudi 9h – 13h
 Vendredi 13h30 - 18h30
 Samedi 8h30 - 12h30

FORMATION MOTO - A2

(Conduite d'un 2 roues d'une puissance inférieure ou égale à 35 kW)

Nos tarifs sont affichés TTC.

ÉVALUATION DE DÉPART / DEVIS	48,00 €	Permet d'évaluer un nombre d'heure de conduite nécessaire à l'obtention du permis A2 A RÉGLER D'AVANCE A L'INSCRIPTION
-------------------------------------	----------------	--

A la suite de l'évaluation de départ, et signature du contrat, les tarifs suivants s'appliquent :

GESTION ADMINISTRATIVE	75,00 €	Enregistrement ANTS (inscription et demande de permis), gestion des plannings, gestion annexes au dossier
KIT PÉDAGOGIQUE COMPLET A2	30,00 €	- Livre de code moto - fiche de suivie - livret d'apprentissage
ACCÈS INTERNET ETM (Examen Théorique Moto)	60,00 €	Accès Internet «Pass Rousseau » : valable 6 MOIS. (+30€ de timbre fiscal pour l'inscription à l'ETM)
LEÇON DE CONDUITE	600,00€ (20h) 450,00€ (15h)	- 20 heures de leçons de conduite obligatoire minimum - 15 heures obligatoire minimum si permis A1 obtenu (30€ de l'heure) Les leçons de plateau s'effectuent sur piste privée à Beaufort-en-Anjou (Zone Actival) par groupe de 2 maximum (4 en prépa examen)
EXAMEN PLATEAU	45,00 €	Passage de l'examen « plateau » au centre d'examen d'Angers
EXAMEN CIRCULATION	45,00 €	Passage de l'examen « circulation » au centre d'examen d'Angers

TOTAL (hors évaluation) 855,00€ minimum (sans permis A1)
705,00€ minimum (avec permis A1)

PASSERELLE A2 → A
(Être titulaire du permis A2 depuis au moins 2 ans)

Tarif dégressif en fonction du nombre d'inscrit à la formation :

1 personne : 300,00€ / personne
 2 personnes : 275,00€ / personne
 3 personnes : 250,00€ / personne

CONSTITUTION DU DOSSIER

ATTENTION : MERCI D'EFFECTUER VOS PHOTOCOPIES SUR FEUILLES SÉPARÉES LES DOCUMENTS DOIVENT ÊTRE LISIBLES

(Si vous rencontrez des problèmes d'impression, merci d'apporter les originaux aux horaires d'ouverture)

Pour la PASSERELLE A2 → A ou pour un A2 avec permis B :

- Photocopie RECTO + VERSO de la carte d'identité de l'élève
- La photocopie du permis de conduire RECTO + VERSO
- 4 photos d'identité E-PHOTOS (photo numérique) (2 photos pour la passerelle) (Voir détail fin de page)
- Adresse mail + numéro de téléphone DE L'ÉLÈVE + Adresse mail pour l'envoi des factures (si différente)
- 1 justificatif de domicile de – de 3 mois (FACTURE ou attestation de contrat EDF, téléphone, ordures, avis d'imposition ...)
- Si le justificatif de domicile est au nom des parents ou d'un autre hébergeur :
 - Photocopie de la carte d'identité de la personne mentionné sur le justificatif (hébergeur)
 - Attestation d'hébergement (modèle fourni à l'auto-école)
- Mandat autorisant l'instruction du dossier (fourni à l'auto-école)
- Contrat de formation (fourni à l'auto-école à la suite de l'évaluation de départ)

Pour les **premiers permis** ajoutez à la liste ci-dessus les documents suivants :

- Photocopie de l'ASSR 2 (si agé de moins de 21 ans) ou BSR si obtenu (permis AM – scooter)
- Pour les élèves de plus de 17 ans et de moins de 26 ans : certificat individuel de participation à la JDC ou attestation provisoire de situation vis à vis du service national ou Attestation d'exemption

ÉQUIPEMENT OBLIGATOIRE

- ✓ Un casque homologué NF
- ✓ Une paire de gants homologué CE
- ✓ Un blouson épais
- ✓ Port obligatoire d'un jean / chaussures montantes
- ✓ Une tenue de pluie est préférable en cas de pluie (...)

Tout élève se présentant au cours de conduite en pantacourt, jogging, short, T-shirt, chaussures légères (tongs, baskets...) ne sera pas autorisé à conduire.

Soyez informé des stages code, fermetures exceptionnelles, promotions (également affiché sur les portes de l'auto-école)



Sur Facebook : <https://www.facebook.com/labelautoecole>



Sur Instagram : [labelautoecole](https://www.instagram.com/labelautoecole)

Vous pouvez avoir des E-PHOTOS sur les photomatons agréés ou via une application, l'élève peut, à l'aide de son propre téléphone, prendre lui-même sa photo en mode selfie et sa signature numériques (5€) et recevoir en quelques dizaines de minutes, son code « e-photo ».

Ce code devra nous être communiqué afin de finaliser la demande sur le site de la préfecture.

Si pour des raisons de conformité la photo devait être refaite, vous pourrez la refaire autant de fois que vous le souhaitez.

Pour télécharger l'application :

Pour android : <https://play.google.com/store/apps/details?id=fr.photo.id.cnpa&hl=fr>

Pour iPhone : <https://apps.apple.com/fr/app/cnpa-photo/id1361780177>

Tarif valable à compter du 01^{er} Janvier 2025.